

BULLETIN D'INSCRIPTION COURS 2022 – 2023

Merci de remplir le formulaire en majuscules, une fiche par cours et par enfant.
Scannez et envoyez votre inscription par email à info@apesn.ch.

Cours choisi

Horaire.....

Nom/Prénom du participant

Date de naissance Fille Garçon

Ecole

Seujet Necker Saint-Jean Devin-du-Village autre :

Nom/Prénom du représentant légal

.....

Adresse

.....

.....

Tél portable.....

Email.....

Par ma signature je confirme avoir pris connaissance que le participant au cours ci-dessus n'est assuré ni médicalement ni pour accident par le professeur ou les associations organisatrices. Tous les frais engendrés par un accident sont à la charge du responsable légal et/ou de ses assurances personnelles.

Assurance accidents

Le premier cours est gratuit et sans engagement. Une période d'essai de 4 semaines est ensuite tolérée. Si un élève arrête durant cette période, il devra s'acquitter du paiement des cours suivis. Passé ce délai, seuls les arrêts pour cause de maladie, accident, déménagement ou autres raisons impérieuses pourront donner droit à un remboursement.

*Le paiement du cours se fait directement auprès du professeur et au plus tard 5 semaines après le début des cours. Les frais de dossier de 25.- (inclus dans le prix du cours) sont **unique pour toute la famille**, indifféremment du nombre d'enfants inscrits. **En cas de paiement cash veuillez exiger un reçu.***

Genève, le

Signature du représentant légal